

LA LETTRE DE DLF CHAMPAGNE-ARDENNE

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE - DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Présidente : Nadine Najman

Secrétaire : Francis Debar

Siège social chez la présidente :

3, rue Hannequin

51100 Reims

Lettre n°122 avril-mai 2015

Réunion du samedi 11 avril 2015

Hommage à Jacques Dargaud par Nadine Najman et projection de plusieurs photos prises en octobre 2014 à Épernay, lors de la remise des prix de poésie du Salon Orange où il était l'invité d'honneur.

Évocation par la présidente de l'assemblée générale du 28 mars à Paris, avec photos des participants pendant la réunion à l'École des mines, puis pendant le déjeuner au Bouillon Racine où le prix Richelieu a été remis à François Busnel, directeur de la rédaction du magazine *Lire* et producteur-animateur de l'émission de télévision « La Grande Librairie ».

Première présentation du programme 2015-2016 (dates et sujets à compléter et à confirmer).

Conférence de M. Michel Tamine, professeur à l'université de Reims : « Le français régional de Champagne ». Le conférencier s'est engagé à fournir un résumé qui sera publié à réception.

Remise des récompenses aux étudiants étrangers ayant participé au concours de français.

Réunion du samedi 16 mai 2015

Vu dans la presse : projection de l'article avec photo paru dans *L'Union* du 17 avril au sujet de notre remise des prix aux étudiants étrangers.

Projection de plusieurs photos de la remise des prix du jeu-concours des dix mots à l'Hôtel de ville de Reims le 22 avril. Un article a également été publié dans *L'Union*.

Présentation du calendrier-programme définitif de l'année 2015-2016 (voir page 2). Noter l'introduction de deux dictées (en novembre et en avril) et la participation de notre association au Printemps des Poètes (en mars).

Conférence de Mme Marie-Agnès de Francqueville : « Écrivain public, métier de tradition et d'avenir » (voir pages 3 à 14).

Programme 2015-2016
en la Maison de la Vie Associative
122 bis, rue du Barbâtre, 51100 Reims.

samedi 3 octobre 2015 16 h - 18 h	Jean Pagin <i>Les historiens dans la littérature française.</i>
samedi 14 novembre 2015 16 h - 18 h	Nadine Najman <i>Dictée 1 et correction</i>
samedi 19 décembre 2015 16 h - 18 h	Jean-Luc Faivre <i>Philothée O'Neddy (1811-1875), un enfant perdu de la bataille romantique.</i>
samedi 9 janvier 2016 16 h - 18 h	Jean-Paul Gourévitch <i>La littérature jeunesse.</i>
samedi 6 février 2016 16 h - 18 h	Liliane Legros <i>Jeu-concours des dix mots.</i>
samedi 5 mars 2016 16 h - 18 h	Printemps des poètes + Assemblée générale.
samedi 23 avril 2016 15 h 30 - 18 h	Nadine Najman <i>Dictée 2 et correction</i> + Remise prix étudiants étrangers.
samedi 28 mai 2016 16 h - 18 h	Bernard Boller <i>De la casse au fusil, les ouvriers et artisans de l'écrit en 1870-1871.</i>
samedi 18 juin 2016 15 h 30 - 18 h	Danh Thành Do-Hurinville <i>La traduction, une aventure linguistique passionnante (exemple du vietnamien et du français).</i> + Remise prix Plumier d'or.

+ Nouvelle rubrique, en début de séance, alimentée par les membres ayant relevé des fautes écrites ou orales dans des émissions, des articles, des livres, des publicités, des notes de service, des lettres, messages et autres courriers officiels ou non, déclarations publiques ou non.

Écrivain public, métier de tradition et d'avenir

Ça existe encore ? !

Mais oui ! Bien sûr qu'il existe encore notre beau métier d'écrivain public appelé aussi écrivain conseil ! Il a toujours existé et ce dès 4 000 ans avant notre ère avec l'apparition du scribe en Mésopotamie. Notre ancêtre est au cœur de l'étymologie du mot écrivain (du latin *scriba*, *scribe*, « qui écrit pour d'autres »).

Le Larousse nous livre une certaine définition de l'écrivain public :

« *Personne qui rédige des textes divers pour le compte de ceux qui ne savent pas ou difficilement écrire.* »

Les deux fédérations actuelles d'écrivains publics, l'Académie des écrivains publics de France (AEPF fondée en 1980) et le Groupement des écrivains conseils (GREC créé en 2002) élargissent ce point de vue à :

« *Un professionnel de la communication écrite dont la mission est d'aider ses clients à élaborer des écrits de qualité.* »

Du côté de l'appellation d'écrivain public, l'accent est mis sur l'accessibilité à tous avec l'adjectif *public*, du latin *publicus*, « qui concerne le peuple », tandis que la dénomination d'écrivain conseil met en avant le rôle de guide et d'accompagnateur, comme l'indique l'origine latine *consilium*, « personne dont on prend l'avis ». Il est passionnant de traverser l'histoire de notre métier pour s'apercevoir que les aspects de conseil (auprès d'un roi, empereur ou personnalité) et de proximité du peuple de notre bon vieil « écrivain public-conseil » s'entremêlent tour à tour.

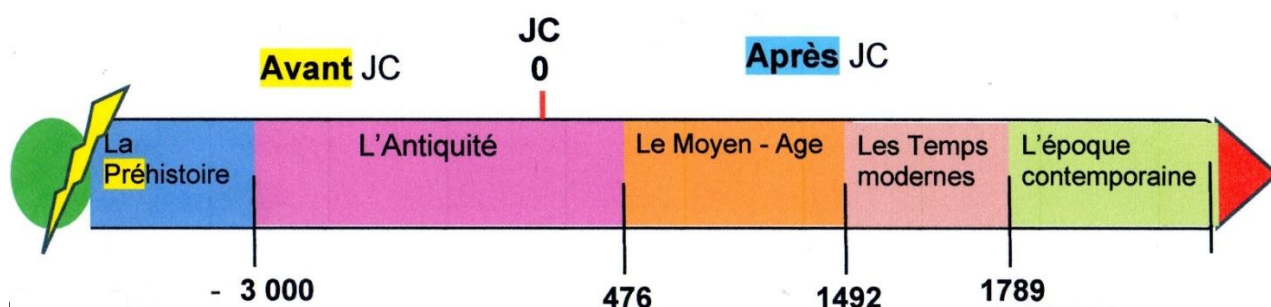
L'écrivain public et sa traversée du temps

La curiosité intellectuelle est un outil fondamental pour tout écrivain, qu'il soit écrivain public, romancier, essayiste, nouvelliste, poète, dramaturge, philosophe, journaliste, critique littéraire, etc. Chacun se définit par sa spécificité. Ainsi, j'aimerais faire un parallèle entre l'évolution de la notion d'écrivain et celle de l'écrivain public.

Ce portrait croisé dans le temps nous apprend que le scribe est bien l'ancêtre de tous les écrivains. Il est apparu aux origines de l'écriture vers 3 000 avant J.-C. en Mésopotamie avec les pictogrammes et idéogrammes sumériens et en Égypte avec les hiéroglyphes. Cette nécessité d'écrire est née avec le développement d'une société hiérarchisée et l'idée de propriété qui amène l'homme à compter ses biens (grains, têtes de bétail...). Le scribe devient un fonctionnaire lettré, à la fois comptable, administrateur, littérateur ou personne qui s'occupe de littérature, et écrivain public. Cette position privilégiée dans la

société est héréditaire, de père en fils, et suppose une bonne transmission des connaissances en grammaire, textes classiques, droit, langues, histoire, géographie et comptabilité. Il connaît les différentes écritures : hiéroglyphique à base de symboles, hiératique à forme cursive (hiéroglyphes simplifiés), et démotique (écriture plus cursive et plus rapide).

« *Le Scribe accroupi* » est une statue égyptienne en calcaire peint. Elle représente un scribe, assis en tailleur sur un socle peint en noir, qui écrit sur un rouleau de papyrus. Vêtu d'un simple pagne blanc, il tenait autrefois à la main droite un calame (roseau taillé pour écrire). Son regard vif, son attitude raide, lui confèrent un réalisme admirable. Conservé au Louvre depuis 1854, ce chef-d'œuvre de l'art de l'Ancien Empire égyptien (IV^e ou V^e dynastie, vers 2600-2350 avant notre ère) fut découvert à la nécropole de Saqqarah en 1850 dans une tombe.



<p>Homo sapiens, peintre et graveur (peintures rupestres des grottes et des cavernes datant de - 50 000 ans)</p>	<p>Scribe (Mésopotamie et Égypte ancienne - 3000 ans)</p> <p>Druide ou Barde (Gaule celtique 700-500 av. J.-C.)</p> <p>Moines rédacteurs (III^e)</p> <p>Copistes</p> <p>Calligraphes</p> <p>Traducteurs</p>	<p>Écrivain pour le public (XI^e au XIII^e)</p> <p>Clerc</p> <p>Rédacteur</p> <p>Médiateur</p> <p>Interprète</p> <p>Conciliateur</p>	<p>Plumitif (Renaissance XV^e-XVI^e)</p> <p>Auteur</p> <p>Écrivain</p> <p>Écrivain public (XVII^e)</p> <p>Scribe d'un seigneur</p> <p>Écrivain public privé (XVIII^e)</p> <p>Comptable</p> <p>Scribe calligraphe</p> <p>Copiste</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Écrivain des charniers (XIX^e)</p> <p>Écrivain de rue</p> <p>Écrivain ambulant (XIX^e)</p> <p>Biographe (Empire XIX^e)</p> <p>Écrivain public</p> <p>Artiste calligraphe</p> <p>Écrivain conseil (XXI^e)</p> <p>Lecteur public</p> <p>Collecteur de mémoire</p> <p>Écriveuse</p> <p>Rédacteur-concepteur</p> <p>Conseiller rédactionnel</p> <p>Conseiller médiateur</p> <p>Polygraphe</p>
---	---	--	---	--

Dans la Gaule celtique, vers 700-500 avant J.-C., le druide et le barde jouent, chacun à leur manière, le rôle du scribe. Le druide, prêtre celte, est préposé à la religion, à rendre la justice et à l'enseignement. Ses études s'étendent sur une vingtaine d'années et se déroulent secrètement au fond de cavernes et de bois. À la fois théologien, philosophe, érudit et maître de sagesse, il joue l'arbitre au cours des guerres et possède par ailleurs des pouvoirs de guérison.

La différence avec l'écrivain auteur et l'écrivain public est que la transmission de leur savoir est orale et non écrite. Pour les druides, la parole est essentielle, dynamique, et évolue comme la vie. L'écrit fixant les choses les « tueait » d'une certaine façon. La mémoire est ainsi plus sollicitée et le risque de divulgation atténuée.

Quant au barde, il est un poète lyrique, toujours accompagné de sa harpe celtique, et chante tantôt des hymnes, tantôt des satires. Le barde est au cœur des champs de bataille en s'avancant pour apaiser les adversaires. L'ancêtre du troubadour vivait dangereusement.

Dès le III^e siècle, le savoir va se déplacer sur le clergé et particulièrement les moines rédacteurs qui exerceront comme copistes, calligraphes, traducteurs, et bons pédagogues. Les livres sont copiés, décorés, reliés et conservés dans un scriptorium. La tâche du copiste est très pénible et minutieuse. Le parchemin est ensuite confié à l'enlumineur qui décore le texte de dessins et de lettres. Rien n'est trop beau pour honorer Dieu.

Le Moyen Âge voit l'avènement de l'écrivain pour le public et peu à peu de l'écrivain dont le travail se limite encore à celui de copiste. Malgré l'école rendue accessible pour tous en 789 par Charlemagne, le peuple est en majorité analphabète.

Au XI^e siècle, « le mouvement communal » aboutit à l'émancipation des communes du pouvoir seigneurial, et atteste l'ascension de la bourgeoisie. De nouveaux besoins commerciaux apparaissent et rendent l'écrivain pour le public indispensable pour comptabiliser, établir des contrats, concilier, rédiger toutes sortes de lettres comme des lettres d'amour.

L'arrivée du papier en France au milieu du XIII^e siècle ne fait que renforcer son influence. Le premier moulin à papier est implanté à Troyes et date de 1348.

C'est au XIII^e siècle, en pleine expansion des villes et du mécénat par des princes, que l'activité littéraire s'épanouit. Les « puissants » s'entourent de lettrés qui alimenteront la littérature romanesque de cette époque. Le poète demeure au début de la Renaissance encore un prophète dans l'art d'écrire.

Citons François Villon au XV^e, du Bellay et Ronsard au XVI^e.

L'écrivain connaît un nouveau tournant du XV^e au XVII^e : il devient le créateur d'ouvrages à visée esthétique et non plus un simple copiste. Ce « nouvel » homme de lettres s'expose désormais au jugement du public, à ses lecteurs, grâce à la publication de son œuvre. Longtemps, l'appellation d'auteur, du latin *auctor*, « celui qui pousse à agir, créateur, fondateur », aura eu une hiérarchie plus noble que notre écrivain, simple copiste.

Les écrivains, maintenant auteurs, sont plus nombreux au XVIII^e et occupent des charges de précepteur comme Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), de bibliothécaire comme Guillaume Budé (1467-1540), bibliothécaire de Fontainebleau sous François 1^{er}, ou d'historiographe du roi comme Voltaire (1694-1778) en 1745 pour Louis XV. L'art d'écrire est ainsi devenu une fonction sociale reconnue.

Parallèlement, notre écrivain public, nouvellement appelé ainsi depuis le XVII^e siècle, qui s'était rapproché du peuple et avait perdu un peu de son prestige, connaît lui aussi un nouvel essor à la Renaissance grâce à l'étatisation des universités. Sa clientèle évolue et touche des gens plus cultivés, par conséquent plus exigeants. La rédaction de biographies familiales est fort prisée. Le livre *Au tombeau des secrets* de Christine Métayer nous retrace la vie des écrivains publics dans le Paris populaire du XVI^e au XVIII^e siècle. Ils travaillaient bien souvent dans les cimetières où se côtoyaient habitations et boutiques, et notamment celui des Saints-Innocents à proximité des Halles, le grand marché parisien depuis le XII^e siècle. Ces écrivains des charniers officient auprès des « grands » comme auprès des « humbles ».

Leurs échoppes sont parfois portatives. Dépositaire de tendres ou criminels secrets, on recherche chez l'écrivain public la justesse de l'énoncé et une confiance absolue. On lui parle comme à un confesseur. Telle cette dame demandant une lettre d'amour et précisant à son écrivain public : « *Dites- lui que je suis très fidèle et très sage et que j'ai mis mon cœur dans ce petit message.* »

La Révolution de 1789 anéantit la profession du fait du trouble social, et de nombreuses échoppes disparaissent.

Il faut attendre l'instauration du Premier Empire (1804-1815 sous Napoléon I^{er}) pour redorer le blason de notre écrivain public fort demandé par l'administration napoléonienne. La demande est aussi grandissante de la part des artisans, maréchaux et généraux, notamment pour des biographies. À travers ses aquarelles du Paris tumultueux des années 1813 et 1814, le peintre et graveur allemand Georg Emanuel Opiz nous dépeint l'activité florissante de l'écrivain public.

Cette notoriété sera de courte durée car le retour de la monarchie, de 1815 à 1848, annonce de nouveau le déclin du métier (Louis XVIII ⇒ 1825, Charles X, son frère, comte d'Artois ⇒ 1830, puis Louis-Philippe I^{er} d'Orléans ⇒ 1848).

Le caricaturiste Honoré Daumier (1808-1879) s'en donne à cœur joie pour dépeindre l'indigence de notre écrivain ambulant et son commentaire est cinglant : « *L'écrivain public est le confident des femmes de chambre, le poète des cuisinières, l'interprète amoureux des soldats et le juriconseiller des portiers. Son état est le dernier refuge des éducations manquées et forme les invalides de la littérature* ».

Le Second Empire (1852-1870, sous Napoléon III dit Louis-Napoléon Bonaparte), puis la III^e République (1870-1940) redonnera du travail à l'écrivain public devenu biographe à son tour.

Poursuivons notre parallèle avec l'évolution de notre écrivain auteur. Au XIX^e, les œuvres littéraires de nos écrivains rencontrent un succès croissant auprès du public, grâce aux lois de Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, qui rendent l'école gratuite en 1881, l'instruction obligatoire et l'enseignement public laïc en 1882. Ces lois sont la conséquence de la guerre de 1870 perdue contre la Prusse. En effet, les soldats allemands étaient jugés mieux instruits que les Français. Chacun devient donc suffisamment lettré pour que la lecture entre dans les mœurs.

La littérature populaire se décline en romans-feuilletons et vaudevilles, tandis que les belles lettres intellectuelles sont incarnées par les romans littéraires, la poésie et les pièces de théâtre. Citons quelques auteurs majeurs comme les romanciers Honoré de Balzac, Victor Hugo, Alexandre Dumas, Gustave Flaubert, Émile Zola, George Sand, Guy de Maupassant, Jules Verne, les vaudevillistes Georges Feydeau, Eugène Labiche, les poètes Charles Baudelaire, Alphonse de Lamartine, Alfred de Musset, Arthur Rimbaud, Paul Verlaine.

Après les lois Ferry de 1881, l'écrivain public disparaît ou plutôt s'endort tranquillement à l'aube du XX^e siècle. La population, de plus en plus instruite, n'a presque plus besoin d'intermédiaire pour lire et écrire les textes usuels du quotidien. Il est alors souvent remplacé par des substituts spécialisés tels que les avocats, les notaires, les prêtres, les instituteurs, les secrétaires de mairie, etc.

Pourtant, alors que sa tombe semblait creusée, l'écrivain public connaît un renouveau en fin de XX^e siècle avec la création de fédérations du métier : l'AEPF en 1980, puis le GREC en 2002, puis le SNPCE [Syndicat national des prestataires et conseils en écriture] en 2007.

Et les beaux jours sont devant lui au XXI^e siècle puisque les chiffres parlent d'eux-mêmes. De 340 en l'an 2000, on atteint le millier d'écrivains publics en 2015. On a besoin de lui pour apprendre à mieux écrire pour certains, et pour atteindre l'excellence pour d'autres. Le temps manque, le plaisir d'écrire n'est

pas universel, la mémoire des anciens cherche à s'inscrire dans le temps, le chômage grandit... Autant de raisons de faire appel à un écrivain public.

Portraits d'écrivains publics

Des noms à foison pour une seule mission, écrire, tel est le destin de l'écrivain public. À travers le temps, l'écrivain public fait donc parler de lui, certains plus que d'autres. Deux écrivains publics furent célèbres, l'un à son avantage, l'autre moins... Voici leurs portraits :

Le premier vécut au Moyen Âge. **Nicolas Flamel** naît en 1330 à Pontoise où il acquiert une solide instruction. Il rejoint Paris pour devenir copiste, écrivain public, notaire et libraire-juré. Un libraire-juré est un marchand chargé de vendre les copies des manuscrits originaux sous la surveillance de l'Université, devant laquelle il a prêté serment. Un véritable mythe entoure le nom de Nicolas Flamel. On raconte qu'il aurait réussi à changer le plomb en or, puis à créer la pierre philosophale, cette substance alchimique aux vertus de vie éternelle. Il serait alors l'un des plus grands alchimistes de son temps. Par ailleurs, il fit fortune rapidement et serait alors l'un des écrivains publics les plus riches de l'Histoire de France ! Il est difficile d'expliquer sa soudaine richesse par son seul métier même s'il appartenait à cette catégorie privilégiée des « libraires, parcheminiers, enlumineurs, écrivains et lieurs de livres » qui l'exemptait d'impôts.

Il débuta sa carrière dans une petite échoppe adossée à l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie dans la *rue des Écrivains*, puis agrandit son atelier à l'enseigne de *La fleur de Lys*. Il se serait peut-être enrichi grâce à son mariage avec dame Pernelle, veuve par deux fois. D'autres méchantes rumeurs l'accablent d'avoir dépouillé de leurs biens les juifs chassés de Paris. Derrière ce visage trouble de l'écrivain public, se cacherait aussi le visage d'un pieux donateur. Sans enfants, le couple Flamel fit construire quatorze hôpitaux, trois chapelles, sept églises et des maisons d'accueil pour les travailleurs montés à Paris et souvent fauchés. Ils trouvaient gîte et couvert en échange de prières. De toutes ces maisons, il ne reste que celle du 51 rue de Montmorency dans le 3^e arrondissement de Paris, aussi appelée « la maison au grand pignon » et construite en 1407, soit la plus vieille bâtisse de la capitale, classée Monument historique. Aujourd'hui auberge restaurant, la maison a gardé son cachet d'antan. Sur sa façade, on peut y lire une vieille inscription retraçant sa vocation première d'accueillir les travailleurs pauvres : « *Nous, homes et femes laboureurs ; demeurans au porche de ceste maison qui fut faite en l'an mil quatre cens et sept, somes tenus chascun en droit de dire tous les jours une paternostre et un ave maria en priant Dieu que sa grâce face pardon aus povres pescheurs trespases. Amen.* »

Le deuxième écrivain public célèbre le fut moins pour son talent d'écrivain que pour ses crimes ! **Pierre-François Lacenaire** (1803-1836) est un escroc et criminel français qui défraya la chronique au début du XIX^e siècle. Mis en

vedette par la presse, il se fait surnommer le bandit lettré ou le poète assassin. Subissant une enfance maltraitée, il nourrit une haine contre la société. Emprisonné à la conciergerie pour les crimes de sa mère et d'un complice, il écrira *Mémoires, révélations et poésies de Lacenaire*. Il se décrit comme « *un homme qui a employé sa force au mal en désirant le bien* ». Lacenaire dit de son métier : « *C'est un superbe état que celui d'écrivain public. Mon bureau est un véritable confessionnal où je peux connaître toutes les iniquités (injustices extrêmes) des hommes.* »

Il meurt guillotiné en 1836. Lors de son exécution, Lacenaire aurait déclaré : « *J'arrive à la mort par une mauvaise route, j'y monte par un escalier...* » Jusqu'au bout, il aura eu le dernier mot.

La littérature s'inspire parfois de l'écrivain public

Citons trois livres en exemple :

L'Écrivain public de Jacques de Lacretelle (1888-1985), écrivain de l'Académie française dont il devint le doyen en 1970. Dans ce livre écrit en 1936, il offre lui-même au public ses impressions littéraires.

L'Écrivain public de Tahar Ben Jelloun, écrivain et poète marocain né en 1944. Dans ce récit paru en 1997, il prête sa plume à ceux qui n'ont pas la parole. Il se raconte : les siens, ses passions, son décor.

La Mémoire d'Abraham de Marek Halter, écrivain franco-polonais (né à Varsovie en 1936 et naturalisé français en 1980). Paru en 1983 et prix du livre Inter en 1984, ce livre retrace 2000 ans d'histoire de sa famille et du peuple juif. Le scribe Abraham, son père imprimeur Abraham Halter et Marek lui-même, qui se dit être « le dernier scribe », forgent la mémoire de leur histoire. Ironie du livre : il aurait été écrit par un « nègre », sorte d'écrivain public, Jean-Noël Gurgand, écrivain et journaliste (1936-1988).

Comment devient-on écrivain public ?

Pour comprendre mieux le métier d'écrivain public, je vous conseille deux livres :

Les Écrivains publics de Catherine Bastien (2000).

Écrivain public, Un vieux métier d'avenir de Geneviève Madou (2009).

De nos jours, il n'existe aucun diplôme obligatoire pour devenir écrivain public. La profession n'est pas encore réglementée. Les deux fédérations du métier, l'AEPF (1980) et le GREC (2002), ainsi que le Syndicat national des prestataires et conseils en écriture (SNPCE en 2007) ont les mêmes objectifs de défense de la profession, de recherche de l'excellence et de la solidarité entre professionnels.

L'AEPF dont je fais partie depuis novembre 2014, prévoit une procédure d'agrément qui permet de vérifier que le futur agrégé dispose bien des capacités nécessaires pour être un spécialiste du rédactionnel. C'est une garantie de compétence pour la clientèle. L'agrément consiste en une journée d'épreuves écrites et orales :

- CV et lettre de motivation.
- Résumé de texte.
- « Phrases pièges » en orthographe.
- Relecture et correction d'un manuscrit de dix pages.
- Exposé argumenté. Exemple : *La mondialisation économique est une caractéristique de ce début du XXI^e siècle.*
- Tests professionnels écrits (deux courriers). Exemples : discours d'inauguration et lettre au président de la République.
- Tests professionnels oraux (jeux de rôles).
- Entretien.

Les objectifs principaux de l'AEPF sont :

- Promouvoir la profession d'écrivain public en informant le public par la presse, la radio, la télévision, les réunions régionales et nationales.
- Conseiller les nouveaux agrégés.
- Organiser des sessions de formation à tout public et aux agrégés.
- Fédérer les adhérents dans un esprit confraternel, les représenter et les défendre dans le respect de sa charte.

Avant de s'installer, il est bien sûr conseillé de suivre une ou plusieurs formations.

Il en existe deux universitaires :

- La Sorbonne Nouvelle Paris 3 délivre une licence professionnelle *Conseil en écriture professionnelle et privée Écrivain public*. Cette formation dure un an et s'accompagne d'un stage de 420 heures.
- L'université de Toulon délivre un DU d'*Écrivain conseil – Auteur conseil* (durée : un an + stage de 140 heures).

Des formations par correspondance sont proposées par le CNED (Centre national d'enseignement à distance) et par le CNFDI, organisme privé (Centre national de formation à distance).

Ensuite, une formation par modules est proposée par le cabinet F. Peters à Montpellier. Les modules abordés sont : les réalités du métier, les CV et lettres de motivation, les corrections et réécriture, les biographies, les documents d'entreprise, l'écriture ludique, l'initiation à la calligraphie, et un perfectionnement à *Word*.

L'AEPF propose des journées d'information sur le métier et des formations d'une semaine ciblant des spécialités du métier, comme la biographie, l'atelier d'écriture et l'écriture journalistique. Ces formations débouchent sur trois secteurs préférentiels :

- le secteur social ou socioculturel ;
- le secteur libéral (cabinet d'écrivain public) ;
- les entreprises de l'édition.

L'écrivain public exerce un métier de service et doit éprouver de l'empathie envers ses clients, c'est-à-dire avoir la faculté de s'identifier à eux, pour mieux répondre à leurs demandes très variées. Il doit donc être polyvalent dans les différents types d'écrits, à la fois généraliste et spécialiste, et montrer beaucoup de curiosité et d'imagination. Au cours de la première rencontre, il écoute activement, s'adapte au niveau de langage de son client et le conseille avec pertinence. Il se doit de rester dans ses compétences et de refuser si besoin des écrits, tels un dossier de tribunal (il n'est pas conseiller juridique) ou bien un mémoire d'étudiant à réécrire entièrement (ce n'est ni une bonne pédagogie ni un service à rendre à l'élève). La maîtrise et l'amour de la langue française, un esprit d'analyse, de synthèse, et de rigueur sont des bagages essentiels pour réaliser des écrits de qualité.

Quelques chiffres

La définition du Larousse attribue à l'écrivain public des interlocuteurs ne sachant pas ou difficilement écrire. Le dictionnaire parle donc d'analphabétisme ou d'illettrisme, deux états que l'on a tendance à confondre. C'est la notion d'apprentissage qui fait la différence entre les illettrés, qui ont été instruits mais qui ne maîtrisent ni la lecture ni l'écriture ni le calcul, et les analphabètes qui n'ont jamais appris ni à lire ni à écrire.

Aujourd'hui en 2015, le taux d'illettrisme en France est de 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans contre 9 % en 2004. Ce chiffre représente 2,5 millions d'individus. Le taux d'analphabétisme concernerait 1 à 2 % de la population française.

À l'échelle mondiale, l'ONU déclarait en 2014 environ 759 millions d'analphabètes, soit 1/5 de la population mondiale. Plus des deux tiers des analphabètes adultes et plus de la moitié des enfants non scolarisés sont concentrés dans neuf pays à forte population qui sont : Bangladesh, Brésil, Chine, Égypte, Inde, Indonésie, Mexique, Nigéria et Pakistan. Ils ont formé en 1993 l'E9, E pour *Education*, afin d'atteindre les objectifs d'éducation pour tous (EPT) fixés par l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture ou *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*).

En 2000, il y avait environ 340 écrivains publics en France. En 2015, le millier est atteint dont une centaine à l'AEPF et environ 120 au GREC. Le nombre augmente, mais certains cessent leur activité tandis que d'autres exercent durablement dix à vingt ans.

En parallèle, des bénévoles non installés en tant qu'écrivains publics ou des salariés comme des emplois-jeunes œuvrent au sein d'organismes, d'associations et de mairies. Chacun, à son niveau, apporte sa pierre à l'édifice.

Rappelons seulement que l'article 1 de la charte de l'AEPF exclut le bénévolat. Le travail professionnel d'un écrivain public se doit d'être rémunéré à sa juste valeur. En conclusion, nous constatons que l'activité d'écrivain public attire, mais que l'absence de réglementation rend aléatoire la qualité des prestations. Chacun peut en effet exercer sans formation et cette réalité du terrain nous expose plus facilement aux critiques.

Ma carte de visite



Je suis installée comme écrivain public depuis août 2012, après avoir réalisé un bilan de compétences. Je considère mon métier comme une aide à la personne. Mon premier métier d'infirmière que j'ai exercé avec joie pendant plus de vingt ans m'a conduite à écouter mes malades et à les accompagner dans l'épreuve de leur maladie. Je me souviens d'un vieux monsieur me confiant qu'il aimait à écrire sa douleur pour mieux s'en détacher à défaut de s'en libérer. Il notait sur un petit carnet les jours difficiles où son courage le

lâchait ainsi que les lendemains meilleurs où il entrevoyait une lucarne d'espérance. L'écriture l'aidait à mieux vivre.

Diplômée d'un DEUG de sciences-humaines (Philosophie, sociologie, linguistique et psychologie), d'un D.E. d'infirmière, puis d'un BEPA en polycultures végétales, je suis agricultrice à titre principal et écrivain public à titre secondaire. J'ai suivi une formation spécifique par le CNED de Toulouse (2011-2012). Ensuite, j'ai approfondi mes connaissances en correction, réécriture et biographie par le cabinet Françoise Peters à Montpellier (juin 2012). Enfin, j'ai suivi une formation de correctrice professionnelle au Centre d'écriture et de communication (CEC) à Paris (2013-2014). Depuis novembre 2014, je suis agréée par l'AEPF, l'Académie des écrivains publics de France, dont j'applique la charte.

« Écrire ensemble » est né de ce désir d'aider les personnes à mieux communiquer dans les différents types d'écrits. Je respecte leur style d'écriture afin que chacun puisse se retrouver dans « notre » écrit. Chaque rencontre est unique. C'est là le sel de la vie ! Pour se faire connaître, un site Internet est indispensable de nos jours, ainsi que des prospectus, cartes de visite, une inscription aux pages jaunes, des espaces publicitaires (se méfier), etc. Pour mieux comprendre mon travail d'écrivain public, voici ce qui se passe de la rencontre de mon client à la rédaction de son écrit.

La rencontre humaine

Le contact téléphonique.

La prise de renseignements éventuels avant la rencontre.

La rencontre au domicile de la personne ou de l'écrivain public :

- Instaurer une relation de respect et de confiance.
- Écoute active centrée sur la personne sans porter de jugement.
- Reformulation des propos de mon interlocuteur de manière à m'assurer une bonne compréhension (le discours n'est pas toujours clair).
- Questionnement pertinent pour bien évaluer la demande de mon client et recueillir le maximum d'informations. Plus mon entretien sera complet et détaillé, plus mon écrit sera de qualité et en accord avec la personne que je reçois.
- La prise de notes doit être également bien détaillée pour que je puisse les reprendre lors de la rédaction. Il m'est arrivé de ne pas pouvoir noter tant la personne était émue. Elle venait me voir pour écrire un éloge funèbre d'une amie très proche. Son émotion était telle que j'ai préféré l'écouter et la soutenir moralement. Une fois l'entretien terminé, j'ai pu le réécrire.

La rédaction de l'écrit

Je me remémore les notes prises lors de l'entrevue.

Je m'inspire d'un éventuel brouillon de mon client que je garde précieusement.

Je me jette à l'eau en ayant toujours pour objectif final que la personne se retrouve dans mon écrit et en soit satisfaite. Tous les écrits ont leur défi : je me

souviens d'un courrier personnel dont il fallait trouver les mots justes pour atteindre le but demandé par ma cliente. Lorsqu'elle m'apprend que le courrier avait atteint son objectif, je me suis réjouie pour elle. De même, cette dame m'apprenant qu'elle avait décroché un travail à la suite de son envoi de CV. Nous l'avions revu ensemble pour mieux cibler ses compétences en rapport avec le poste visé.

Je m'entoure de mes précieux collaborateurs que sont mes chers dictionnaires :

Le dictionnaire pour vérifier l'orthographe d'un mot ou lire une définition.

Le Dictionnaire des synonymes, nuances et contraires pour éviter les répétitions, faire des distinctions ou marquer l'opposition.

Le Dictionnaire d'orthographe et de difficultés du français

Les trois Bescherelle : conjugaison, grammaire et orthographe.

Le Dictionnaire d'étymologie du français qui éclaire sur l'origine et donc l'orthographe de certains mots.

Le Dictionnaire des mots croisés qui permet de retrouver des mots par leur début ou leur fin selon leur nombre de lettres. Je l'utilise par exemple pour élaborer un jeu d'écriture ludique pour un atelier d'écriture.

Le Dictionnaire des citations, des proverbes, sentences et maximes.

Le Dictionnaire d'expressions et locutions.

Je suis souvent amenée à faire des recherches techniques ou documentaires selon le sujet traité. Par exemple, pour réaliser le CV d'un médecin, j'ai dû me renseigner sur les champs d'action d'une PMI (Protection maternelle et infantile) et le rôle du médecin dans cette structure. Autre exemple, pour des textes écrits en alexandrins par un client, j'ai dû me plonger dans le vocabulaire poétique.

L'inspiration dans l'écriture me vient par hasard ou lors de mes recherches. Il m'arrive de faire des pauses quand « rien ne vient ». Parfois, il suffit que je me recentre sur la personne rencontrée pour que les mots s'imbriquent les uns dans les autres telle une construction de legos. L'humour est un outil merveilleux pour transmettre une idée, à mon sens.

La relecture et la correction de l'écrit

La proposition et les modifications éventuelles de l'écrit à réaliser.

Dénouement

L'écrivain public d'aujourd'hui se soucie de la personne qu'il rencontre et s'emploie à satisfaire sa demande par une écriture adaptée. Il met sa plume au service de l'autre humblement. J'aime à citer Jean Cocteau :

« *Écrire est un acte d'amour, s'il ne l'est pas, il n'est qu'écriture.* »

Marie-Agnès de Francqueville